

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LE TRAFIC DU CANAL DE SUEZ : D'UNE CRISE À L'AUTRE ?

Les attaques intervenues entre novembre 2023 et novembre 2024 contre des navires marchands en mer Rouge ont fortement perturbé le trafic maritime via le canal de Suez.

La majorité des compagnies maritimes internationales et des majors pétrolières avaient redirigé leurs itinéraires via le cap de Bonne-Espérance. Le nombre de navires empruntant la voie maritime a connu un effondrement de 50% en 2024 (13 200) et de 70% en tonnage, niveau qui n'avait pas été atteint depuis 1975. La baisse amorcée en 2024 s'est à nouveau accentuée au premier trimestre 2025, avec une chute de plus de 17% par rapport à la même période l'année précédente et -54% par rapport au premier trimestre 2023.

LE CHIFFRE À RETENIR

-54%

**BAISSE DU TRAFIC DU CANAL DE
SUEZ ENTRE 2023 ET 2025**

Ces perturbations ont un impact significatif sur l'économie égyptienne, les revenus tirés du canal de Suez, troisième rente financière du pays, ayant chuté en 2024 de 62% en glissement annuel, ramenés à 3,6 Mds USD d'après les données de la Banque centrale d'Égypte.

Depuis le début de l'année 2024, les revenus ont été divisés par trois à environ 300 M USD mensuels. Seulement 1,8 Md USD ont été collectés au dernier semestre 2024 contre 4,8 Mds USD l'année précédente. Cette contraction des revenus accroît la fragilité de la balance courante (déficit de 11 Mds USD au dernier semestre 2024 contre -9,6 l'année précédente). Dans ce contexte, les projets de développement et de modernisation de l'axe maritime, intégralement financés par le budget d'investissement de l'Autorité du canal, se poursuivent mais pourraient être ralentis.

L'absence d'attaque depuis le 18 novembre 2024 et la conclusion le 6 mai 2025 d'un cessez-le-feu entre les États-Unis et les houthis avaient été perçues comme un signe d'apaisement,

laissant entrevoir une amélioration de la situation sécuritaire en mer Rouge et avec elle l'espoir d'un retour à la normale progressif du trafic dans le canal de Suez. De fait l'Autorité du canal déclarait avoir regagné en mars le passage de 166 navires qui avaient modifié leur itinéraire pour transiter à nouveau par le canal au lieu du cap de Bonne-Espérance, contre 40 en février. Cette reprise restait toutefois timide, la moyenne mensuelle des volumes à reconquérir pour inverser la tendance étant supérieure à 1 000 navires. Avant le début du conflit israélo-iranien, les analystes anticipaient encore une poursuite des perturbations jusqu'à la fin de l'année 2025 et une reprise progressive des flux ainsi qu'une hausse des revenus à partir de l'année prochaine. Ceux-ci dépendraient toutefois en grande partie du niveau de confiance des armateurs et des coûts d'assurance maritime, encore prohibitifs. Afin de rétablir la confiance, l'Autorité du canal de Suez avait adopté une série de mesures, parmi lesquelles une réduction de 15% des droits de passage pour les porte-conteneurs de plus de 130 000 tonnes, valable pour une période de 90 jours, ainsi que d'autres incitations tarifaires temporaires, des partenariats pour l'assurance, et l'organisation d'un forum international.

Dans ce contexte encore fragile, le déclenchement du conflit israélo-iranien, et plus récemment les frappes américaines contre les sites stratégiques nucléaires iraniens de Natanz, Fordo et Ispahan risquent de retarder encore davantage la perspective d'une reprise rapide du trafic, compte tenu des incertitudes liées à la position des rebelles houthis et à la fermeture du détroit d'Ormuz, que franchissent bon nombre de tankers d'hydrocarbures empruntant le canal.

Service Économique du Caire

ÉGYPTE

1. EGYPTAIR : NOUVELLE COMMANDE D'AIRBUS A350-900

À l'occasion du Salon du Bourget, Egyptair a [annoncé](#) la commande de six Airbus A350-900, portant ainsi à 16 le total d'appareils commandés, dans le prolongement de l'accord initial conclu lors du salon aéronautique de Dubaï en novembre 2023, et de l'accord pour l'acquisition de 10 Airbus annoncé le 23 mai. Le PDG Ahmed Adel a souligné l'objectif de modernisation de la flotte, en réponse à la croissance du trafic long-courrier et aux ambitions environnementales de l'Égypte. Les nouveaux A350-900 remplaceront progressivement les Boeing 777 actuellement en service.

2. LE PARLEMENT EUROPÉEN APPROUVE UNE NOUVELLE TRANCHE D'AIDE DE 4 MDS € À L'ÉGYPTE

Le 18 juin, le Parlement européen a [approuvé](#) le versement de la deuxième tranche du paquet d'aide financière de 4 Mds EUR sous forme de prêt à l'Égypte. Celle-ci s'inscrit dans le cadre d'un financement plus large de 7,4 Mds EUR, incluant 5 Mds EUR d'assistance macro-financière et dont la première tranche de 1 Md EUR avait été décaissée en janvier 2025. La Commission européenne devrait prochainement recevoir mandat pour mener formellement les négociations relatives aux critères de réformes souhaitées associés à la mise en œuvre de cette seconde tranche.

3. SCATEC SIGNE LE BOUCLAGE FINANCIER DE LA CONSTRUCTION DE LA PLUS GRANDE CENTRALE SOLAIRE D'AFRIQUE

L'entreprise norvégienne Scatec a [finalisé](#) le bouclage financier de son projet solaire Obelisk à Nagaa Hammadi, dans le nord de Louxor, d'un montant de 600 M USD. D'une capacité totale de 1,1 GW, couplée à 200 MWh de stockage de batterie, il s'agira de la plus grande centrale solaire en construction sur le continent. Réalisé en deux phases, le projet sera partiellement opérationnel (+561 MW et batterie) dès le premier semestre 2026 et complètement (+564 MW) au second semestre. Le projet est financé par plusieurs bailleurs, dont la BAD (184,1 M USD), la BERD (173,5 M USD) et BII (100 M USD). Scatec assurera l'ingénierie, la construction, l'exploitation et la maintenance, et a signé un contrat d'achat d'électricité en dollars pour 25 ans avec la compagnie égyptienne de transmission électrique (EETC). En parallèle, l'entreprise a conclu un accord similaire pour un parc éolien de 900 MW à Ras Shukeir, dans le cadre de l'initiative Nexus for Food, Water and Energy.

4. PROGRESSION DES TRANSFERTS DES EXPATRIÉS EN MARS

Les transferts de la diaspora égyptienne ont [progressé](#) pour le quatorzième mois consécutif, atteignant 3 Mds USD en avril 2025, soit une hausse de 39% en glissement annuel, selon les [données](#) de la Banque Centrale d'Égypte. Sur les dix premiers mois de l'exercice budgétaire 2024/25, les transferts cumulés s'élèvent à 29,4 Mds USD (+77,1% en g.a), dont 12,4 Md USD entre janvier et avril (+72,3%). Cette dynamique rapproche l'Égypte de son niveau record de 31,4 Mds USD atteint en 2020/21, un seuil que Morgan Stanley estime désormais susceptible d'être dépassé sur l'exercice en cours.

5. HAUSSE DE 36% DES RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales de l'Égypte ont augmenté de 500 Md EGP (8,6 Md EUR) sur les 11 premiers mois de l'exercice 2024/25, selon [le ministère des Finances](#). Cette hausse de 36% s'explique par les nouvelles mesures de simplifications et d'incitations, avec 450 000 déclarations corrigées ou déposées, et 53 000 nouvelles inscriptions au système fiscal électronique. Les recettes réalisées devraient financer les secteurs de la santé, de l'éducation et la protection sociale.

IRAK

1. PRÊT DE 930 M\$ DE LA BANQUE MONDIALE POUR LA MODERNISATION DU SECTEUR FERROVIAIRE

Le Conseil exécutif de la Banque Mondiale a approuvé le 25 juin un prêt de 930 M USD pour un projet intitulé « [Iraq Railways Extension and Modernization Project](#) ». Axé pour l'essentiel (composante de 890 M USD) sur la modernisation des infrastructures (voie, signalisation, fibre optique, maintenance du matériel roulant, aménagement de gares), le projet vise également à élaborer un programme de réformes du secteur et à renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la compagnie publique Iraqi Republic Railways. Le secteur ferroviaire irakien est vétuste, sous exploité et souffre de sous-investissements depuis de nombreuses années. Ses infrastructures ont été endommagées par les conflits successifs depuis 1980. Seule une faible portion du réseau est actuellement exploitée dans des conditions peu compétitives et de faible qualité de services.

IRAN

1. MESURES D'URGENCE BANCAIRE

Alors que plusieurs banques iraniennes ont été la cible de cyberattaques israéliennes (en particulier les banques Sepah et Pasargad), le gouverneur de la Banque Centrale d'Iran a déclaré dans une interview que la BCI était immédiatement intervenue, en collaboration avec les banques concernées, pour assurer prioritairement les services des paiements par cartes bancaires, en précisant que le système bancaire disposait de systèmes de sauvegarde complets, ce qui aurait empêché sa mise à l'arrêt totale. Il a par ailleurs démenti les rumeurs indiquant que 73 millions de comptes de la banque Melli avaient été piratés. Le gouverneur a également indiqué à cette occasion qu'en anticipation d'un phénomène de ruée vers le cash, une injection préventive de 50% d'espèces supplémentaires dans les distributeurs automatiques avait été réalisée. Le gouverneur a aussi souligné que, durant les 12 jours du conflit, le système Sheparak (plateforme nationale des transactions par cartes bancaires) aurait assuré un taux de disponibilité de 98% (contre 99,2% en période normale), avec une hausse modérée des transactions – en valeur et en volume. Enfin, les banques ont annoncé le retour à leurs horaires normaux d'ouverture sur l'ensemble du territoire à compter du 28 juin. Pour mémoire, alors que le plafond de transfert carte à carte avait été réduit dès le début du conflit, le gouverneur a annoncé que le plafond normal de 100 millions de rials (environ 100 €) avait été rétabli.

2. MESURES D'URGENCE DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Selon la presse locale, les autorités iraniennes auraient mis en œuvre plusieurs mesures d'urgence, afin de limiter les pénuries et arrêts d'activité, dont :

(i) allocation exceptionnelle de 2 Mds USD sur 11 jours, via le centre d'échange de devises géré par la Banque Centrale – dont 50 % dédiés aux biens essentiels, afin de limiter les tensions inflationnistes, 30% aux industries de base, 10% au secteur pharmaceutique et 10% pour les réserves stratégiques nationales ;

(ii) facilitation des garanties requises pour l'octroi de prêts aux entreprises jusqu'à 50 Mds de rials (environ 50 000 €) ;

(iii) annulation des pénalités de retard pour certains prêts inférieurs à 7 Mds de rials (environ 7000 €) ;

(iv) distribution de cartes alimentaires à 28 millions de bénéficiaires, d'une valeur unitaire de 5 M de rials (environ 5 €) ;

(v) appels téléphoniques gratuits et illimités pendant un mois via l'entreprise nationale de télécommunications.

3. RÉOUVERTURE DU MARCHÉ BOURSIER

Alors que le marché boursier avait été fermé dès le premier jour du conflit, la porte-parole du gouvernement a annoncé que celui-ci reprendrait ses activités le 28 juin, avec une limite de volatilité journalière fixée à 3%.

4. APPRÉCIATION DU RIAL DEPUIS LE CESSEZ-LE-FEU

Les plateformes d'agrégation des taux des bureaux de change indiquaient que le cours libre du rial atteignait 1 \$ = 840 000 IRR le 25 juin contre 1 \$ = 920 000 IRR la veille, soit une appréciation de 9,5%. Pour mémoire, les activités des bureaux de change de devises, de cryptomonnaies, ainsi que la collecte agrégée de ces données avaient été gelées dès le premier jour du conflit – ce que dément toutefois la Banque Centrale -, empêchant ainsi de connaître le taux réel sur la période.

ISRAËL

1. LA GUERRE DES 12 JOURS DEVRAIT COÛTER AU MOINS 6,5 MDS\$ À ISRAËL

En seulement 12 jours, la guerre contre l'Iran a entraîné un coût économique estimé à 22 Mds ILS (soit 6,5 Mds USD). Selon les premières estimations des ministères des Finances, de l'Économie, de la Défense et de l'Administration fiscale, le gouvernement devra adopter des mesures drastiques pour financer ces coûts, alors que le déficit budgétaire pourrait atteindre ou dépasser 6 % en 2025. Les dépenses se décomposent comme suit : environ 10 Mds ILS pour les dépenses militaires, 5 Mds ILS pour indemniser les entreprises et les salariés (cf. infra) ainsi que 15 000 personnes déplacées, 5 Mds ILS pour couvrir les dommages liés aux missiles, sans compter une baisse du PIB d'au moins 0,2 %, qui pourrait réduire les recettes fiscales. À cela s'ajoutent des coûts futurs pour le relogement durable des personnes déplacées et la remise en état des infrastructures détruites. De plus, au moins 1 à 1,5 Md ILS de dommages supplémentaires n'ont pas encore été évalués car un tiers des propriétaires n'ont pu accéder à leurs biens. Le Fonds israélien de compensation des dommages a déjà reçu 38 700 demandes d'indemnisation (dont 30 809 pour des bâtiments, 3 713 pour des véhicules et 4 085 pour des

biens et équipements) et les dégâts causés par les derniers tirs de missiles ne sont pas encore comptabilisés. Près de deux tiers des demandes sont issues de la région de Tel-Aviv. À noter que le ministère de la Défense prévoit des besoins financiers importants (de premières estimations évoquent un total de 40 Mds ILS), notamment pour réapprovisionner les stocks de munitions et d'intercepteurs.

2. REPRISE DES TRANSPORTS EN ISRAËL APRÈS LE CONFLIT AVEC L'IRAN

Le ministère des Transports israélien a annoncé le 24 juin la reprise progressive des transports publics à compter du mercredi 25 juin après avoir fonctionné en mode dégradé à 15-30% de capacité pendant la guerre contre l'Iran. Les lignes d'autobus ont repris leur service de manière échelonnée le 25 juin avec 80% de capacité, avant un retour à la normale prévu dimanche 29 juin. La compagnie ferroviaire israélienne rouvre progressivement ses stations fermées en urgence (telles que Tel Aviv HaHagana, Beit Shemesh et Ramla), tandis que le tramway de Tel Aviv a repris son activité le 25 juin matin après 12 jours d'interruption, ses stations souterraines ayant servi d'abris anti-aériens. Les aéroports de Ben Gourion et de Haïfa sont de nouveau complètement opérationnels et des vols y sont exploités par les trois compagnies aériennes israéliennes (El Al, Arkia, Israir). El Al propose désormais des vols au départ de 16 destinations différentes, y compris Paris, et offre des vols de remplacement aux clients dont les billets ont été annulés depuis le 13 juin. El Al prévoit un retour à une activité normale pour le 29 juin. Quelques compagnies aériennes étrangères ont annoncé leur intention de revenir en Israël : flyDubai, TUS, Blue Bird, Cyprus Airways, Hainan Airlines, ou encore Air Europa (à compter de mi-juillet).

3. PLAN DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE POUR LES ENTREPRISES ET SALARIÉS AFFECTÉS

Le ministère israélien du Trésor a présenté un plan d'aide économique de 4 Mds ILS jusqu'à fin juin pour soutenir les entreprises et employés touchés par la situation sécuritaire. Ce plan, basé sur le mécanisme utilisé d'octobre à décembre 2023, prévoit des subventions de continuité d'activité pour les entreprises qui prouveront une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 25%, avec des montants proportionnels au niveau de perte (de 7% à 22% des coûts d'exploitation). Les employeurs pourront mettre leurs salariés en chômage technique pour une durée minimale réduite de 12 jours au lieu des 30 jours habituels, sans obligation d'épuiser d'abord les congés payés. Cela permet une compensation pour

tous les travailleurs qui ont dû s'absenter entre le 13 et le 25 juin. Les conditions d'accès aux allocations chômage sont également facilitées avec une réduction de la période d'éligibilité : les employés devront avoir travaillé au minimum 6 mois (au lieu d'une année complète) durant les 18 mois précédant le chômage technique pour être éligibles aux indemnités. De plus, les délais d'attente pour recevoir les premières allocations seront raccourcis. Ces mesures peuvent s'appliquer rétroactivement depuis le début de l'opération militaire.

4. XERO LIMITED ACQUIERT LA SOCIÉTÉ MELIO POUR UN MONTANT DE 3 MDS\$

La société néo-zélandaise de logiciels comptables basés sur le cloud Xero Limited a annoncé qu'elle avait conclu un accord pour acquérir 100% de la fintech israélienne Melio. Xero effectuera un paiement immédiat de 2,5 Mds USD. Melio, qui a levé depuis sa création 600 M USD, a développé une plateforme de paiement pour les PME qui intègre la comptabilité et les paiements. Xero déclare que l'acquisition de Melio l'aidera à se développer sur le marché américain.

5. NOUVEAUX RECORD POUR LA BOURSE DE TEL AVIV

Une forte croissance cumulée d'environ 7% de l'indice Tel Aviv-125 depuis l'attaque en Iran le 13 juin fait du « Tel Aviv Stock Exchange » (TASE) l'un des marchés boursiers les plus performants au monde. L'indice des banques de Tel Aviv, le secteur précurseur de la bourse, a augmenté d'environ 12% (31 Mds ILS) depuis le début de l'opération en Iran (et de 41% depuis le début de l'année), et la valeur combinée des cinq plus grandes banques approche déjà les 300 Mds ILS, soit plus de 20% de la valeur de l'ensemble du marché boursier. Depuis le 13 juin, la valeur du TASE a également augmenté de plus de 100 Mds ILS, à 1.400 Mds ILS.

JORDANIE

1. HAUSSE DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES AU COURS DES 5 PREMIERS MOIS DE 2025

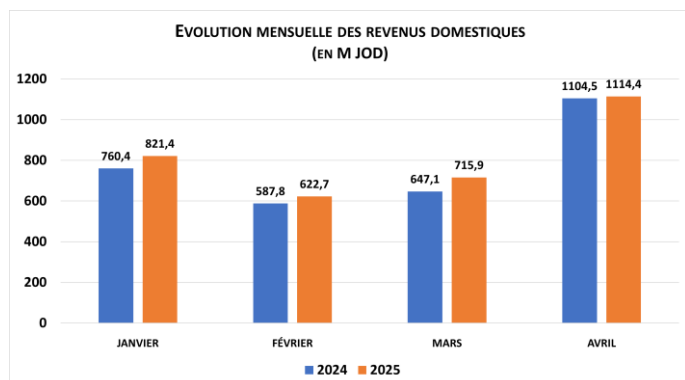
Selon le Département jordanien en charge du contrôle des entreprises, la Jordanie aurait enregistré 2 980 créations d'entreprises au cours des 5 premiers mois de 2025, dont 72,4% de sociétés à responsabilité limitée. Cela représenterait une hausse de +13% en glissement annuel (g.a.) et de +35% par rapport à la même période de 2019. Le capital total enregistré sur cette période dépasse les 130 M JOD (183 M USD).

2. HAUSSE DE L'ACTIVITÉ « PASSAGERS » À L'AÉROPORT D'AMMAN

L'aéroport international Queen Alia (QAIA) a accueilli près de 3,7 millions de passagers sur les 5 premiers mois de 2025, soit une hausse de +12,1% en glissement annuel (g.a). Au cours de la même période, QAIA a enregistré 30 504 mouvements d'avions (+7,7% en g.a.) et a traité 27 912 tonnes de fret (-14,6% en g.a). Sur le mois de mai uniquement, QAIA a accueilli 736 709 passagers(+12,7% en g.a.), enregistré 6 532 mouvements d'avions (+10,8% en g.a.) et traité 6 217 tonnes de fret (-8,9% en g.a).

3. HAUSSE DE +6,4% DES RECETTES DOMESTIQUES SUR LES 4 PREMIERS MOIS DE 2025

Selon le ministère jordanien des finances, les recettes domestiques ont augmenté de +6,4% au cours des 4 premiers mois de 2025, par rapport à la même période de 2024, pour atteindre 3,3 Mds JOD (4,65 Mds USD). Cette hausse est liée à une augmentation des recettes fiscales et non fiscales respectivement de +6% et +20,9% en g.a. La hausse des recettes fiscales – qui représentent 74,1% des recettes domestiques – est principalement due à l'accroissement des recettes issues de la taxe sur les biens et services (+8,7% en g.a., 57% des recettes fiscales). Au cours de la même période, les dépenses totales du Royaume ont augmenté de +7,9% en g.a. pour atteindre 3,8 Mds JOD (5,4 Mds USD). Cette hausse résulte de l'augmentation des dépenses courantes (91% des dépenses totales) et en capital (9% des dépenses totales) respectivement de +5,9% et de +34,1% en g.a. Le déficit budgétaire (dons inclus) a atteint 469, 2 M JOD (661,7 M USD) sur la période janvier-avril 2025, ce qui représente une hausse de +36% en g.a. Enfin, la dette (hors dette détenue par le Fonds d'investissement de la Sécurité sociale, SSIF) a atteint 93% du PIB fin avril 2024, contre 90,2 % à la fin de l'année 2024.



LIBAN

1. ADOPTION DU PROJET DE LA BANQUE MONDIALE POUR LA RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES (LEAP)

Le conseil d'administration de la Banque Mondiale a approuvé le 24 juin un prêt de 250 M USD au Liban, pour financer les travaux les plus urgents de relance et de reconstruction des infrastructures publiques critiques et des services publics vitaux. Le projet « Lebanon Emergency Assistance Project » (LEAP) s'appuie sur l'étude « Rapid Damage and Needs Assessment » (RDNA) publiée par la Banque Mondiale en mars 2025 et qui évalue les besoins financiers totaux suite à la guerre avec Israël à 11 Mds USD. Il cible les besoins urgents en matière d'infrastructures publiques (transports, énergie, eau, services municipaux, éducation et santé). Le prêt de 250 M USD a vocation à être complété par des contributions volontaires, en prêt ou en don, pour atteindre 1 Md USD. Le projet LEAP s'appuiera sur un mécanisme de priorisation et de séquençage des interventions, afin de maximiser leur impact à court terme. En charge de la mise en œuvre du projet LEAP, le Conseil du Développement et de la Reconstruction (CDR) a établi des procédures accélérées pour le projet, et s'est engagé à mener des réformes structurelles.

SYRIE

1. LA SYRIE DEMANDE À UNE COMPAGNIE PÉTROLIÈRE RUSSE DE REPRENDRE SES ACTIVITÉS

Le gouvernement syrien a demandé à une compagnie russe détenant des droits d'exploration et de production sur des gisements situés à l'est du pays à reprendre ses activités.

Par l'intermédiaire de la General Petroleum Corporation (GPC), la Syrie a adressé à la compagnie russe Tatneft une demande de poursuite de coopération et une reprise des opérations. Cette démarche est une indication que le gouvernement syrien appelle directement les compagnies pétrolières étrangères à reprendre leurs obligations contractuelles antérieures au conflit.

Tatneft, une société basée au Tatarstan, avait signé en mars 2005 un accord de partage de production (APP) avec le gouvernement syrien pour le bloc 27, d'une superficie de 1900 kilomètres carrés et stratégiquement situé à la frontière avec l'Irak, à l'est des champs de Deir-ez-Zor. Ce contrat constituait le premier accord signé depuis des années avec une société russe dans le secteur pétrolier, à la suite de la visite du président syrien à Moscou en janvier 2005.

Les négociations concernant le bloc entre Tatneft et le ministère syrien du Pétrole et des Ressources minérales avaient débuté en janvier 2004.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. L'UE ALLOUE 202 M\$ À L'UNRWA ET À L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

La Commission européenne a annoncé le 23 juin 2025 l'octroi de 202 M EUR en soutien à l'UNRWA et à l'Autorité palestinienne, dans le cadre d'un programme pluriannuel visant à renforcer en soutien au redressement et à la résilience des Territoires palestiniens (programme PEGASE).

Sur ce montant, 150 M EUR seront destinés à l'Autorité palestinienne pour soutenir les services publics essentiels, notamment le paiement des salaires des enseignants, des fonctionnaires et du personnel de santé. Ce financement est conditionné à la mise en œuvre de l'agenda de réformes adopté par l'Autorité.

Par ailleurs, 52 M EUR sont alloués à l'UNRWA pour assurer la continuité de ses services vitaux (éducation, santé primaire, aide humanitaire) aux réfugiés palestiniens à Gaza, en Cisjordanie et dans les pays hôtes (Jordanie, Liban, Syrie).

Cette première tranche s'inscrit dans une enveloppe plus large de 1,6 Md EUR pour la période 2025–2027, annoncée en avril dernier.

2. L'ARABIE SAOUDITE VERSE 30 M\$ D'AIDE BUDGÉTAIRE À L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

Le ministre palestinien des Finances, Omar Al-Bitar, a reçu ce jeudi à Amman une aide financière de 30 M USD de la part de l'Arabie Saoudite, dans le cadre du soutien du Royaume à l'Autorité palestinienne pour l'année 2025. Cette aide arrive à un moment critique, alors que l'Autorité palestinienne n'a pu verser que 35% des salaires de ses employés début juin (correspondant aux salaires d'avril) en raison du blocage des recettes douanières palestiniennes (clearance revenues) par le gouvernement israélien.

La remise a eu lieu à l'ambassade saoudienne en Jordanie, lors d'un échange entre le ministre Al-Bitar et le chargé d'affaires par intérim, Mohammed Ben Hassan Mounis. M. Mounis a réaffirmé à cette occasion l'engagement du Royaume à soutenir les droits palestiniens, rappelant que l'Arabie Saoudite a accordé plus de 5,3 Mds USD à la Palestine au cours

des dernières années, incluant des aides humanitaires, médicales et éducatives.

3. FRAGILITÉ ACCRUE SUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES EN PALESTINE FACE AUX TENSIONS RÉGIONALES

Les récentes restrictions israéliennes imposées en Cisjordanie et à Jérusalem, dans le contexte du conflit entre Israël et l'Iran, ont fortement dégradé l'activité économique palestinienne, déjà affaiblie par vingt mois de conflit. La vieille ville de Jérusalem est restée fermée durant douze jours, bloquant l'accès aux commerces, tandis que les coupures des routes entre gouvernorats ont particulièrement affecté l'agriculture et les réseaux de distribution.

La dépendance quasi totale de la Palestine aux livraisons israéliennes de carburant a causé une pénurie majeure. Les stocks disponibles ne couvrant que quelques jours, l'arrêt des flux a provoqué des rationnements, longues files d'attente et tensions sociales.

Sur le plan alimentaire, l'absence de réserves stratégiques de blé et une production locale très limitée (moins de 12% des besoins) rendent la Palestine extrêmement vulnérable aux perturbations des importations, mettant en péril l'approvisionnement régulier des marchés.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,3*	25*
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	5282	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	43	37	68	96	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,6	14,2	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	47,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D’UN PAYS
A1 TRÈS FAIBLE / A2 PEU ÉLEVÉ / A3 SATISFAISANT / A4 CONVENABLE / B ASSEZ ÉLEVÉ / C ÉLEVÉ / D TRÈS ÉLEVÉ / E EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr